

Paul CHAFFANJON

Nous avons reçu trop tard, pour en faire mention au dernier *Bulletin*, la nouvelle de la mort de notre camarade P. Chaffanjon, décédé presque subitement, le 10 septembre 1912, à Cat-Tru (Tonkin), d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis de nombreuses années. Malgré cette maladie, l'activité de son intelligence suppléant jusque-là à son ancienne activité physique, il était arrivé à créer et à développer d'importantes plantations de thé dans le Haut-Tonkin et à perfectionner l'industrie de la préparation et de la vente du thé et de la fleur de thé pour lesquels il a créé une marque très appréciée des gourmets.

P. Chaffanjon était déjà un vieux colon d'Indo-Chine et la Chambre d'agriculture du Tonkin dont il faisait partie depuis de nombreuses années par renouvellement constant de mandat, rendait dans sa séance du 25 octobre 1912 un pieux hommage à sa mémoire par la bouche de son président M. Laumonier. Celui-ci, empêché d'assister aux obsèques, y avait délégué son secrétaire, M. le commandant Reverony, qui a prononcé sur sa tombe des paroles émues pour consacrer les services rendus à la colonie par notre camarade et mentionner l'heureuse réussite de son entreprise. « Succès rare au Tonkin et pour cela même propre à donner courage à ceux qui, loin de la grande patrie, exposent leur vie et leur santé au service de l'idée coloniale que seuls les habiles prudemment embusqués loin du péril et du rude labeur, savent exploiter au mieux de leurs intérêts égoïstes. »

Chaffanjon, au sortir de l'École de commerce, avait fait un premier séjour de cinq ans au Tonkin où un de ses frères était déjà établi. Son frère mort, il était revenu en France, n'ayant pu s'entendre avec l'associé de celui-ci, mais, comme tous les coloniaux, bien que marié depuis peu à Lyon, il rêvait toujours aux horizons magiques de l'Indo-Chine et croyait à l'avenir de la plantation dans ces terres baignées sans cesse d'eau et de soleil.

Avec le concours de quelques amis, il avait fondé une petite Société dont le but était de reprendre la culture d'anciennes rizières abandonnées depuis plusieurs siècles par les anciens Muongs et dont les Damiers étaient encore visible sous la brousse qui recouvrait un vaste territoire qu'il avait visité dans un de ses voyages dans le Haut Delta du Fleuve Rouge. Il apportait une concession régulière de 1.600 hectares, sur lesquels, en dehors des rizières, la jeune Société devait, dans les parties plus riches en alluvions et plus élevées, cultiver le café, le thé, le manioc, faire des plantations de caoutchouc, etc. et en outre constituer un troupeau important pour fournir le fumier nécessaire à ces cultures.

C'est à l'exécution de ce programme que devaient se consacrer avec lui les deux colons (dont son beau-frère Léon Repelin, dont la mort tragique a déjà été relatée dans ces colonnes) qui, en août 1899, quittaient Lyon pour s'établir à Phuc-Luong où était située la concession.

La réussite espérée et promise par Chaffanjon ne devait pas se réaliser. A peine installée et, par malheur, après avoir engagé en constructions et

routes des sommes relativement importantes, les directeurs se heurtèrent à des difficultés qu'ils ne pouvaient guère soupçonner.

L'Administration, *alma mater*, leur avait bien octroyé, en bonne règle, une concession comprenant un nombre important d'hectares de vieilles rizières et de quelques hectares de rizières en état de culture, mais, lorsque nos colons s'adressèrent à cette même Administration, réclamant le droit aux anciennes prises d'eau indispensables pour remettre ces terrains en culture, l'autorisation de rétablir les anciens barrages leur fut refusée, malgré les démarches renouvelées, et la brousse couvre toujours le vieux Damier de vieilles rizières. En, outre, l'Administration reprenait les rizières, en culture pour les distribuer aux indigènes. Sans attendre la fin de longs pourparlers engagés avec l'Administration, nos colons avaient défriché et planté environ 150 hectares de cafés, thés, etc., et formé un troupeau de 400 têtes de gros bétail.

Les caféiers donnaient bientôt les plus belles espérances et fournissaient un café genre Arabica d'excellente qualité, lorsque survint l'invasion des plantations du Tonkin, par le Borer, insecte qui ronge la moelle des caféiers. Beaucoup d'arbres périrent et, malgré des fumures intensives et coûteuses, cette culture qui, dans d'autres terrains, restait rémunératrice, cessait de l'être à Phuc-Luong où le sol était moins riche, et Chaffanjon, découragé, se retira de la Société lyonnaise de Colonisation en Indo-Chine, pour aller à Hong-Hoa se consacrer à la culture exclusive du thé. Non sans peine, non sans lutter contre les pirates, contre la maladie, contre l'Administration qui protège si mal le colon, quand elle ne l'accable pas, Chaffanjon avait créé des plantations modèles et une bonne organisation de vente pour le thé et la fleur de thé du Tonkin, qui viennent maintenant concurrencer les thés anglais de Ceylan et des indes.

« Il avait créé ici une industrie nouvelle assurant ainsi à de nombreux Annamites un travail facile et rémunérateur, augmentant la richesse locale ; combien parmi les adversaires des colons peuvent mettre en parallèle leurs efforts avec ceux de ce planteur intelligent et courageux. » (Discours de M. Reverony).

La mort est venue interrompre la belle œuvre de notre camarade. Elle est venue porter le deuil à son foyer et la vaillante compagne qui a partagé ses luttes, ses déceptions, ses espérances, reste seule avec son unique fille pour jouir et profiter du succès.

Malgré l'éloignement de Cat-Tru, une trentaine de Français et de Françaises avaient tenu à apporter à M^{me} et M^{lle} Chaffanjon le réconfort de leur sympathique affection. Les mandarins de la province, le Quanhuye'n de Cam Khé, plusieurs missionnaires, de nombreux lettrés s'étaient joints à l'assistance avec la foule des paysans des environs.

De loin, et bien tardivement, au nom des camarades et des amis de Chaffanjon et de sa famille, au nom de notre Association tout entière, j'adresse un dernier adieu à ce vaillant pionnier de notre belle colonie tonkinoise, et je prie M^{me} et M^{lle} Chaffanjon et leur famille de vouloir bien agréer l'expression émue de nos sincères condoléances.

Jean BALAY